
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 décembre 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1945

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 décembre 2017, en y retirant l'article 20.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 1946

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 12 mois, pour la fourniture et la livraison sur demande, d'outils manuels de jardinage et d'outils manuels pour l'hiver, pour les organisations d'inventaire de la Division Logistique du Service de l'approvisionnement;
- 2- d'accorder à Tenaquip ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16479 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1175331005

CE17 1947

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à La Cie Électrique Britton ltée pour des travaux électriques en régie contrôlée sur les équipements de la Direction de l'épuration des eaux usées, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 404 897,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17066-167032-C;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177526037

CE17 1948

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un don de 1942 livres photoreportage intitulés : « 10-05 en devoir depuis 175 ans », d'une valeur de 22 119,38 \$, à la Société du Musée de la police de l'Île de Montréal et de l'Île Bizard;
- 2- d'approuver un projet d'entente entre le Service de police de la Ville de Montréal et la Société du Musée de la police de l'Île de Montréal et de l'Île Bizard à cette fin;
- 3- d'autoriser l'assistant-directeur du Service de la planification stratégique à la Direction stratégique du SPVM à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1172610003

CE17 1949

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 64 000 \$ aux organismes ci-après, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour un engagement pluriannuel dans le cadre du Programme montréalais d'action culturelle de l'Entente MCC/Ville 2017-2018 :

Programme montréalais d'action culturelle 2017-2018	
Organisme	Montant
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / Phase II de III	15 000 \$
Centre Turbine / Phase II de III	13 000 \$
Danse Danse / Phase II de II	12 000 \$
Espace Libre / Phase II de II	12 000 \$
OPTICA, centre d'art contemporain / Phase III de III	12 000 \$
TOTAL	64 000 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1174407003

CE17 1950

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$, pour l'année 2017, à Coalition montréalaise des Tables de quartier afin de collaborer à la mise en œuvre de son plan d'action triennal 2017-2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1173220003

CE17 1951

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent maximal de 92 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest afin d'assurer la promotion de l'entrepreneuriat et d'accroître la notoriété de la marque PME MTL auprès des entrepreneurs et des partenaires en 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1176751001

CE17 1952

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 62 500 \$ à la S.I.D.A.C. Plaza St-Hubert afin de mandater des professionnels pour l'aménagement des vitrines de commerces dans le cadre du PR@M - Artère en chantier;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177796002

CE17 1953

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la nomination de MM. Alex Norris, conseiller de ville du district de Jeanne-Mance dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et de Peter McQueen, conseiller de ville du district de Notre-Dame-de-Grâce, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce à titre de membres du Conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour la fin du mandat 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1177665003

CE17 1954

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2018 - Première partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1177209009

CE17 1955

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal à intenter un recours en garantie contre la société Dessau inc. afin que celle-ci soit condamnée à indemniser la Ville de toute condamnation qui pourrait être prononcée contre elle dans le cadre du recours intenté par la Société Nordikeau inc. en Cour supérieure lui réclamant des dommages-intérêts de 142 330 \$ à la suite de l'attribution du contrat d'acquisition de services professionnels pour l'inspection des conduites et regards d'égout avec caméra à téléobjectif – campagne triennale 2014-2016 (AOP 13-12331).

Adopté à l'unanimité.

30.003 1177278001

CE17 1956

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal–Sainte-Catherine) (RCG 17-023), l'ordonnance no 1 jointe au présent dossier décisionnel, rendant applicable le règlement au secteur « Sainte-Catherine Ouest et ses abords » pour une période de douze mois.

Adopté à l'unanimité.

40.001 117796001

CE17 1957

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de monsieur Michel Soulières à titre de directeur, gestion des projets immobiliers, dans la fourchette salariale FM11 (121 904 \$ - 152 383 \$ - 182 861 \$), à compter du 13 décembre 2017 pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions et avantages des cadres;
- 2- d'autoriser le directeur général adjoint, services institutionnels à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1177520006

Levée de la séance à 10 h 37

70.001

Les résolutions CE17 1945 à CE17 1957 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville